



Tabagisme passif aux terrasses restaurants, cafés

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 24 mai 2007

Bonjour, Comment se fait-il, alors que ce poison qu'est le tabac rend malade, tue et coûte à la sécurité sociale des millions d'euros pour soigner tous les fumeurs et fumeurs passifs, qu'en France le parlement n'ai pas osé voter une loi efficace à savoir : interdiction totale de fumer dans tous les lieux publics restaurants, cafés à l'intérieur comme sur les terrasses ! Les tables sont collées les unes aux autres, il est impossible pour un non fumeur de rester plus de 5mn à déguster un café lorsque l'on fume tout autour de vous ! Je suis scandalisée par l'inertie de l'Etat (quid du fameux plan cancer de Chirac, si on ne fait rien pour limiter les dégâts en amont ?), des professionnels de santé et des cafetiers, et des fumeurs qui ne respectent pas la réglementation (il n'y a pas d'espace non fumeur dans les bars lounge, bistrot, restaurant (à moins d'aller à la Tour d'Argent ou au Crillon !)) Bref les non fumeurs sont CONDAMNÉS à rester chez eux !! Avec le nouveau gouvernement en place, je pense qu'il est urgent d'agir pour qu'en 2008 tous les espaces publics les terrasses comprises SOIENT NON FUMEUR Merci de mobiliser les troupes pour que l'on puisse enfin respirer en tout lieu !

Réponse :

- Dès que le gouvernement définitif sera mis en place, nous ne manquerons pas d'informer le ministre de la santé et son cabinet de la nécessité de respecter les décisions prises par Xavier Bertrand. Nous mettrons également en place toutes les actions nécessaires pour mobiliser l'opinion.